



Lettre ouverte à la Cour pénale internationale alléguant la complicité des Nations Unies dans la trahison planétaire

J. Marvin Herndon, Ph.D.
Transdyne Corporation
San Diego, Californie 92131 USA

Mark Whiteside, M.D., M.P.H.
Florida Department of Health
Key West, Florida 33040 USA

Ian Baldwin, M.A.
Éditeur émérite, Chelsea Green
Craftsbury Common, Vermont 05827 USA

RÉSUMÉ

Nous fournissons une abondance de preuves que des activités secrètes de modification de l'environnement (géo-ingénierie) sont en cours dans le monde entier depuis plusieurs décennies, citant de nombreux articles scientifiques et médicaux évalués par des pairs et d'autres sources à l'appui de notre allégation selon laquelle ces activités causent d'innombrables dommages aux systèmes terrestres. Ces dommages comprennent, sans s'y limiter, la perte catastrophique de la faune et de la flore sauvages, l'aggravation du réchauffement planétaire et du chaos climatique, la perturbation des habitats, l'aggravation des sécheresses et la dégradation concomitante de l'agriculture, ainsi que l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, qui expose la vie à la surface au rayonnement ultraviolet solaire mortel. En 1978, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a supervisé la création de la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou autres fins hostiles (ENMOD), un traité international délibérément vague et trompeur qui a servi de cheval de Troie pour fournir une base "légale" aux activités de géo-ingénierie menées ultérieurement dans le monde entier (comme décrit dans le présent document). Depuis la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 1972, l'ONU et certaines de ses autres agences, dont l'Organisation météorologique mondiale (OMM), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), se sont formellement engagées à préserver l'intégrité de l'environnement planétaire. Nous en appelons à la Cour pénale internationale pour qu'elle rende un jugement en faveur des citoyens du monde, dont les droits fondamentaux ont été abrogés par la géo-ingénierie planétaire, comme cela est documenté dans le présent document. Nous demandons respectueusement à la Cour Pénale Internationale les mesures suivantes : 1) Fin immédiate et permanente de la Convention ENMOD; 2) Interdiction mondiale permanente de toutes les activités entreprises sous l'autorité d'ENMOD; 3) Déclassification de tous les documents relatifs aux activités d'ENMOD et mise à disposition gratuite de ces documents au monde entier; 4) Création d'un organe juridique, inspiré du Tribunal militaire international de Nuremberg, pour entendre les preuves et rendre justice pour la trahison planétaire et les crimes contre l'humanité et l'environnement.

INTRODUCTION

Depuis la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 1972, l'Organisation des Nations Unies (ONU) s'est officiellement engagée à préserver l'intégrité de l'environnement planétaire. En réponse à l'indignation mondiale suscitée par la découverte de l'utilisation par les États-Unis d'armes environnementales au Vietnam, y compris la guerre météorologique, l'ONU a supervisé en 1977-1978 la création de la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou autres fins hostiles (ci-après ENMOD) [1].

Selon nous, ENMOD a utilisé un langage délibérément vague pour dissimuler son objectif secret, qui n'était pas d'interdire la guerre environnementale en tant que telle, mais d'obliger les pays signataires, c'est-à-dire les "États parties", à participer à des activités de modification de l'environnement à des "fins pacifiques" et pour "améliorer l'environnement", sans spécificité ni limitation.

L'absence générale de spécificité d'ENMOD est injustifiée et délibérée. En revanche, ENMOD est assez spécifique et large dans la définition du terme "techniques de modification de l'environnement". L'article II stipule : "Telle qu'elle est utilisée à l'article 1, l'expression "techniques de modification de l'environnement" désigne toute technique visant à modifier - par la manipulation délibérée de processus naturels - la dynamique, la composition ou la structure de la Terre, y compris ses biotes, sa lithosphère, son hydrosphère et son atmosphère, ou l'espace extra-atmosphérique."

Cette définition est si large qu'elle permet à ENMOD de mandater les "États parties" pour contribuer, par exemple, à la modification par gain de fonction de virus naturels ou même à la modification génétique de populations humaines.

En 1988, le PNUE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont créé le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). La mission politiquement déterminée du GIEC est de documenter le réchauffement planétaire anthropique, alias "changement climatique", en particulier lorsqu'il est causé par le dioxyde de carbone, et de conseiller les dirigeants politiques en conséquence.

Au milieu et à la fin des années 1990, des personnes du monde entier ont commencé à signaler un nombre croissant de traînées d'avion. En 1990-91, l'U.S. Air Force a utilisé le terme "chemtrails" dans ses manuels d'introduction à la chimie. Plus tard dans la décennie, ce terme a été adopté par le grand public pour décrire les traînées qu'il observait au-dessus de lui [2]. Les chemtrails, qui constituent manifestement une forme de modification dévastatrice de l'environnement, comme nous l'expliquons ci-dessous, sont depuis devenus un phénomène quotidien observable dans le monde entier [3-5].

Dans ce qui suit, nous présentons une abondance de preuves, publiées sur plusieurs années (2015-2022) dans plusieurs revues scientifiques et médicales évaluées par des pairs, qui démontrent :

- la nature toxique des particules des chemtrails et la destruction massive de la vie causée par lesdites particules toxiques des chemtrails ; et,
- les conséquences physiques et environnementales des chemtrails, qui comprennent l'aggravation du réchauffement de la planète et du chaos climatique ; la perturbation biophysique des habitats à l'échelle mondiale ; l'accélération des sécheresses et la dégradation concomitante de l'agriculture,

non seulement par la sécheresse mais aussi par la pollution chimique et l'empoisonnement ; et l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique qui expose la vie à la surface au rayonnement solaire ultraviolet.

Une abondance de preuves indique que le PNUE, l'OMM, le GIEC et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sont complices de ces activités secrètes, qui consistent notamment à provoquer

- le réchauffement de la planète ; et,
- la fonte intentionnelle de la banquise polaire.

Nous demandons respectueusement à la Cour pénale internationale de prendre les mesures suivantes

- Fin immédiate et permanente de la Convention ENMOD;
- Interdiction mondiale permanente de toutes les activités entreprises sous l'autorité d'ENMOD;
- Déclassification de tous les documents relatifs aux activités d'ENMOD et mise à disposition de tous ces documents au monde entier;
- Création d'un organe juridique, inspiré du Tribunal militaire international de Nuremberg, pour entendre les témoignages et rendre justice pour les crimes contre l'humanité et l'environnement.

UN TRAITÉ INTERNATIONAL « CHEVAL DE TROIE »

Depuis les années 1970, les Nations Unies sont directement impliquées dans des activités mondiales qui reposent sur des hypothèses scientifiques erronées. Ces activités détruisent systématiquement la vie sur Terre et contribuent à la mise en place d'un programme élitiste visant à soumettre et déshumaniser les populations du globe.

Les Nations Unies ont produit un traité, classé à l'origine comme un document de désarmement, intitulé "Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles" [ci-après ENMOD], ouvert à la signature à Genève le 18 mai 1977 et entré en vigueur le 5 octobre 1978 [1].

Du début à la fin, ce traité est trompeur. ENMOD n'interdit pas "l'utilisation hostile des techniques de modification de l'environnement", comme l'indique son titre. Le traité ENMOD, nous le prétendons et l'expliquons ci-dessous, a un objectif différent. Il s'agit d'un cheval de Troie qui oblige la coopération involontaire de pays signataires indépendants, c'est-à-dire les "États parties", à procéder à des modifications hostiles de l'environnement [6, 7] - une guerre de facto - à des "fins pacifiques", sans restriction quant aux dommages causés aux populations humaines et autres populations vivantes dans les circonstances les plus larges possibles [8, 9]. Et ce, sans définir les "fins pacifiques", ce qui est une contradiction fondamentale, car toute activité qui perturbe l'équilibre naturel existant entre le biote et les processus géophysiques blesse ou détruit la vie et ne peut être considérée comme "pacifique", sauf dans le sens le plus pervers et diabolique du terme.

ENMOD fournit les moyens "légaux" de coopter les institutions militaires et de sécurité nationale de nations souveraines pour s'engager dans des "techniques de modification de l'environnement à des fins pacifiques" non divulguées. Ces techniques de modification non divulguées sont extrêmement destructrices pour l'agriculture et la production alimentaire. Elles provoquent également le réchauffement de la planète, le chaos météorologique et climatique, et la destruction des habitats. Enfin, elles compromettent radicalement la santé humaine et l'environnement [8, 9]. Elles constituent en fait une preuve prima facie de guerre environnementale contre les populations humaines [6, 7].

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT TROPOSPHÉRIQUE

Dès les années 1990 au moins, des citoyens inquiets avaient commencé à remarquer et à signaler des traînées blanches d'avions qui s'étendaient dans le ciel, se diffusant brièvement pour ressembler à des cirrus, avant de s'étendre pour former une brume blanche dans le ciel [2, 10]. En 2012, ces traînées de particules, parfois appelées "chemtrails", étaient devenues un phénomène quasi quotidien et quasi mondial, comme l'illustre la figure 1.



Figure 1. Traînées chimiques de particules pulvérisées par avion pour modifier l'environnement. Dans le sens des aiguilles d'une montre, en partant du haut à gauche : San Diego, Californie, USA ; Karnak, Egypte ; Genève, Suisse ; Paris, France ; Londres, Angleterre ; Jaipur, Inde.

Des enquêtes scientifiques ont démontré que les particules aérosolisées, dispersées par avion dans la basse atmosphère, correspondent à des cendres volantes de charbon [11-17], le déchet à grain extrêmement fin et léger de la combustion industrielle du charbon qui, en raison de sa toxicité, est piégé et séquestré dans les pays occidentaux (où il constitue l'un des plus grands flux de déchets industriels du monde).

On a constamment menti au public, y compris l'armée de l'air américaine [18] et l'Agence de protection de l'environnement [19], sur la nature cachée de ces traînées chimiques dispersées par les avions à réaction, et on l'a trompé sur les risques qu'elles représentent pour la santé humaine et l'environnement [20-22]. La publication d'articles médicaux et de santé publique mettant en garde contre les risques pour la santé a été injustement rejetée sans examen par les pairs par le Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé, par *Environmental Health Perspectives*, une publication des National Institutes of Health des États-Unis, et par les *Proceedings of the National Academy of Sciences* [23]. Des agents de désinformation professionnels ont contraint les directeurs et les rédacteurs de revues de santé publique à rétracter deux articles évalués par les pairs et publiés sans jamais permettre à l'auteur (JMH) de voir les critiques et d'y répondre [24, 25], ce qui constitue une grave violation du protocole scientifique.

Des articles scientifiques et médicaux publiés impliquent les cendres volantes de charbon en aérosol dans les maladies neurodégénératives [26], les BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) et les maladies respiratoires [23, 27], le cancer du poumon [28], les maladies cardiovasculaires [29], le COVID-19 et l'immunopathologie [30, 31].

Les cendres volantes de charbon en aérosol provoquent un réchauffement de la planète [32], perturbent les habitats [33], nuisent à l'agriculture [8, 12], contaminent l'environnement avec du mercure [14], déciment les populations d'insectes [34], de chauves-souris [35] et d'oiseaux [36]. Les cendres volantes de charbon en aérosol tuent également les arbres [15, 37], exacerbent les incendies de forêt [10], favorisent la prolifération d'algues nocives dans nos eaux [38] et détruisent la couche d'ozone stratosphérique qui protège la vie de surface des rayons ultraviolets mortels du soleil [39-41].

La perte de la faune et de la flore sauvages est illustrée par le Fonds mondial pour la nature sur la figure 2. Bien que la perte de biote ait eu de nombreuses causes au cours des cinquante dernières années, l'ajout de la géo-ingénierie secrète exacerbe sans aucun doute la perte sans précédent d'espèces sauvages, estimée aujourd'hui à 70 % depuis 1970.

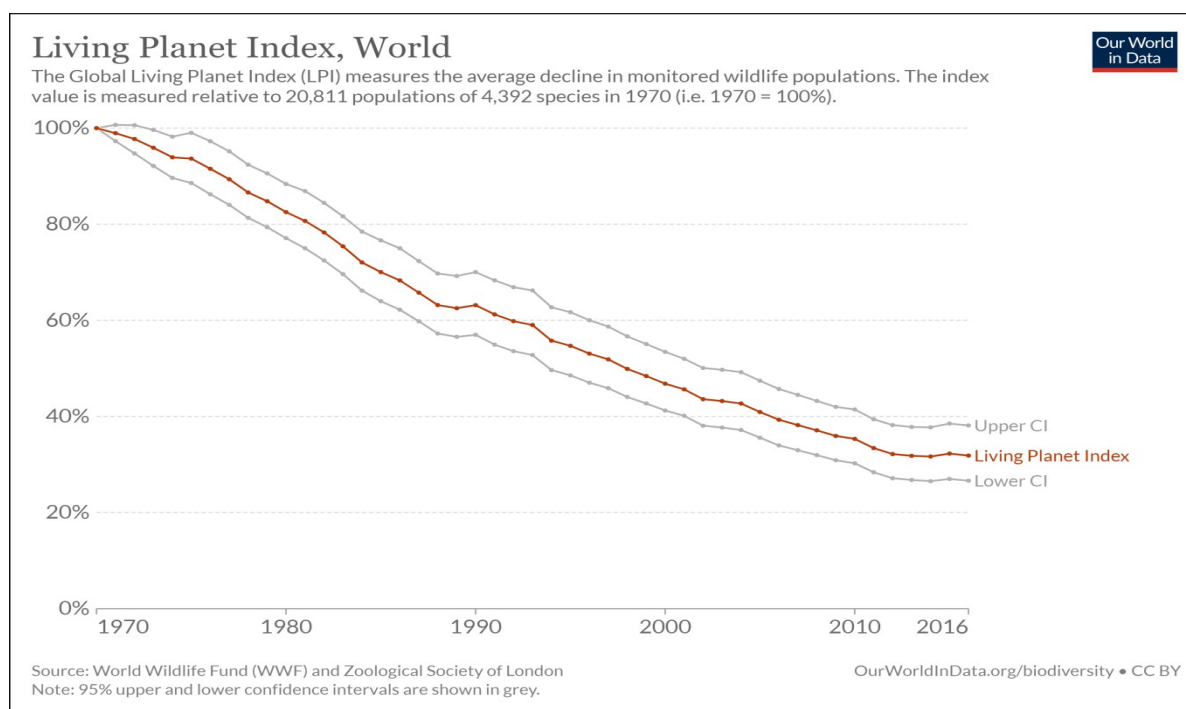


Figure 2. Le déclin mondial de 20 811 populations sauvages surveillées de 4 392 espèces entre 1970 et 2016 et, vraisemblablement, a subi d'autres déclin au cours des six années suivantes.

Outre les chemtrails de cendres volantes de charbon, une nouvelle substance organique, Figure 3 (à droite), moins visible depuis le sol, a commencé à être utilisée pour pervertir les processus naturels de la Terre. Bien qu'elles soient projetées à haute altitude dans la troposphère, à la limite de la stratosphère, de minuscules gouttelettes tombent au sol et se déposent sur les pare-brise et autres surfaces lisses, comme cela a été observé à San Diego et à Bakersfield, en Californie (États-Unis) [16].

Combinées aux cendres volantes de charbon, les particules organiques sont susceptibles de

provoquer des effets néfastes supplémentaires sur la santé humaine et l'environnement. Bien que pulvérisées à haute altitude, les gouttelettes organiques, contenant éventuellement des nanoparticules, pénètrent néanmoins dans l'air que nous respirons, ce qui rend cette substance potentiellement utile comme système d'administration de bio-toxines aux populations humaines. Cette substance organique en aérosol est potentiellement plus efficace pour provoquer le réchauffement climatique et peut être plus facilement transportée dans la stratosphère pour détruire l'ozone [16]. Des études sur ce nouveau polluant en aérosol, délibéré, sont actuellement en cours.



Figure 3. À gauche : traînées chimiques de cendres volantes de charbon dans le ciel de San Diego, Californie, États-Unis, en 2015 ; à droite : Nouvel épandage par avion de substances organiques (2022), moins visible, mais potentiellement plus dévastateur. En médaillon, une vue agrandie du plan de pulvérisation, indiqué par la flèche rouge.

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT DE SURFACE

Le 14 février 2016 ou aux alentours de cette date, une substance huileuse et cendrée est tombée sur sept résidences et véhicules à Harrison Township, Michigan (USA). Suspectant qu'il s'agissait d'un rejet accidentel d'un avion engagé dans la géo-ingénierie secrète, l'un d'entre nous (JMH) a obtenu des échantillons d'un des résidents pour analyse et a conseillé le Michigan Department of Environmental Quality sur les analyses à effectuer. Comme indiqué dans le rapport publié [42], le matériau largué par avion consiste en un mélange de particules en touffes sombres qui ressemblent à du matériel végétal, notamment des feuilles, des graines et des peaux de fruits, mélangées à des cendres volantes de charbon et à du sel.

La figure 4 montre des modèles de trous quasi-circulaires (appelés "trous de cryoconite") qui sont observés dans le monde entier sur les surfaces des glaciers en ablation, et qui ressemblent au modèle de distribution du matériau tombé du ciel au Michigan. En raison de sa couleur sombre, la cryoconite naturelle - une poussière soufflée par le vent composée de particules rocheuses, de suie et de microbes - absorbe la lumière du soleil et fond dans la glace des glaciers. La ressemblance entre la cryoconite et le matériau tombé du ciel indique clairement que le matériau artificiel tombé du ciel est de la pseudo-cryoconite ou de la proto-cryoconite, dont le but est de faire fondre la glace des glaciers et de renforcer le réchauffement climatique.

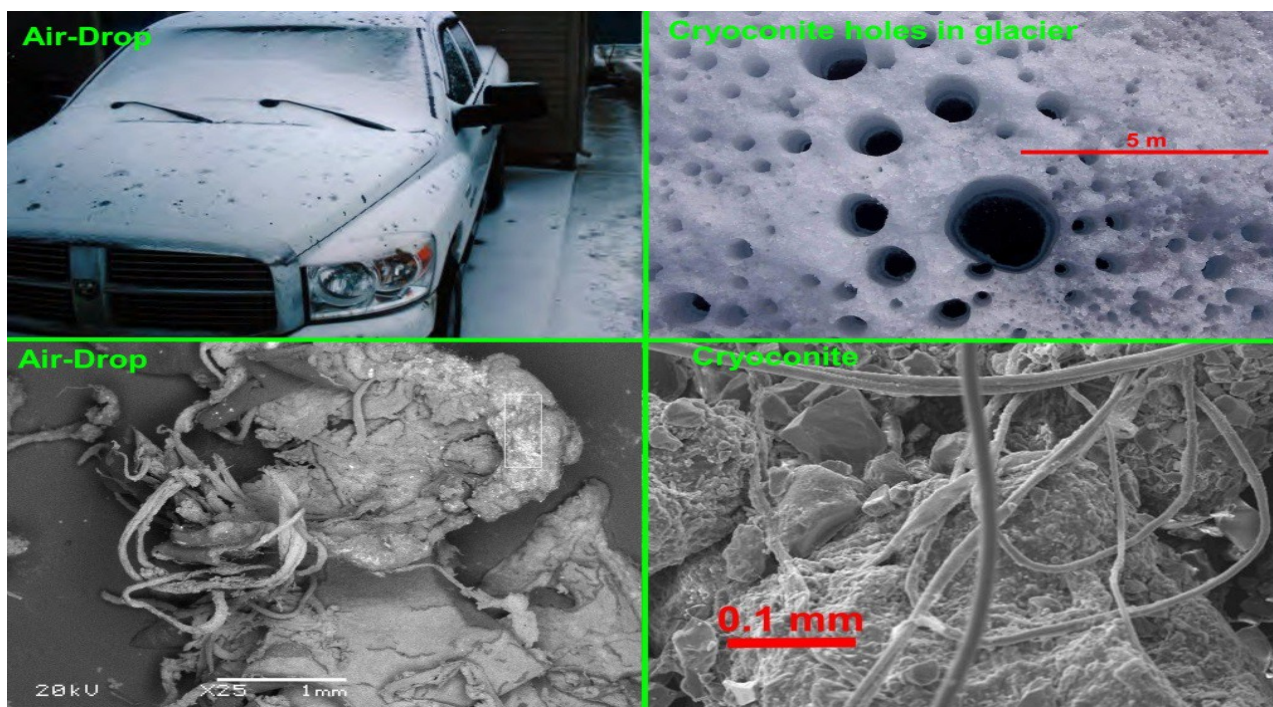


Figure 4. En haut à gauche : Distribution des gouttes d'air ; en haut à droite : Distribution des trous de cryoconite dans le glacier ; en bas à gauche : Pseudo- ou proto-cryoconite déposée par voie aérienne ; en bas à droite : Cryoconite naturel. Adapté de [42].

RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE DISSIMULÉ PAR MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Les particules de la basse atmosphère (troposphère) sont chauffées par le rayonnement solaire et par la chaleur rayonnante de la Terre, et transfèrent cette chaleur aux gaz atmosphériques par collisions moléculaires. Le réchauffement qui en résulte augmente la température de l'atmosphère et réduit la différence de température par rapport à l'air proche de la surface, ce qui réduit la convection atmosphérique et, en même temps, le transport convectif de chaleur depuis la surface. C'est le mécanisme par lequel les chemtrails, des particules pulvérisées par avion, provoquent le réchauffement climatique [43-47].

La distribution et la composition de la pseudo-cryoconite dans l'air du Michigan (figure 4), associées au réchauffement de la planète provoqué par les chemtrails, constituent une preuve solide que l'intention première des activités de modification de l'environnement entreprises en secret sous l'égide du traité international du cheval de Troie (ENMOD) est de faire fondre la banquise polaire pour ouvrir les voies maritimes de l'Arctique au-dessus de la Russie, de l'Europe et de l'Amérique du Nord et pour avoir accès aux vastes richesses minérales sous la banquise arctique [48].

Ces activités de modification de l'environnement ont également pour but de renforcer les affirmations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) des Nations unies, selon lesquelles le climat est en train de changer, c'est-à-dire de se réchauffer au niveau mondial. Depuis sa création en 1988, le GIEC a clamé haut et fort que le réchauffement de la planète était une tendance à long terme et qu'il était causé par le dioxyde de carbone, alors qu'en fait le réchauffement de la planète est principalement causé par la pollution par les particules d'aérosol, y compris les traînées chimiques émises par les avions à réaction [43-47]. Le fait que pendant trois décennies, des centaines de scientifiques du GIEC spécialisés dans l'atmosphère et le climat ont

systématiquement omis de mentionner les aérosols chimiques pulvérisés par des avions à réaction, ou chemtrails, comme un facteur de la thermorégulation de la Terre est une preuve évidente de tromperie par omission. Nous ajoutons à cette tromperie le fait que l'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies a refusé à deux reprises de publier dans le Bulletin de l'Organisation mondiale de la santé nos perspectives (JMH et MW) mettant en garde contre les risques pour la santé publique posés par les chemtrails de cendres volantes de charbon.

ENMOD CONTRAINT A LA GUERRE MONDIALE

Un objectif supplémentaire de ces activités de modification de l'environnement est la conduite d'une guerre environnementale secrète contre l'humanité.

En 1968, le géoscientifique et conseiller présidentiel américain Gordon J. F. MacDonald a décrit, dans son essai intitulé "How to Wreck the Environment" (Comment détruire l'environnement), la capacité des militaires à modifier le fonctionnement naturel de notre planète, à polluer l'air que nous respirons, à perturber le climat naturel, à militariser les processus géophysiques naturels, à perturber l'ionosphère qui nous protège des rayonnements électromagnétiques mortels du soleil et à tromper le public sur les risques sanitaires liés à ces activités [6]. MacDonald a imaginé qu'une nation développerait ces technologies au profit de ses intérêts nationaux, sans se rendre compte qu'en l'espace d'une décennie, les armées du monde entier pourraient être et seraient cooptées par un accord international secret, ENMOD. L'entrée en vigueur d'ENMOD a permis à des entités secrètes de mener une guerre de facto contre la planète Terre, contre l'ensemble de son biote et contre ses processus biogéochimiques fondamentaux qui soutiennent la vie [7, 8, 49].

Prenons, par exemple, le cas de la Californie (États-Unis). La pulvérisation quasi quotidienne, année après année, de particules dans la troposphère le long de la côte californienne et au large de l'océan Pacifique oriental réchauffe l'atmosphère. L'atmosphère presque continuellement chauffée entraîne des pressions atmosphériques presque continuellement élevées. Cette zone de haute pression créée artificiellement le long de la côte californienne agit comme un mur qui empêche le flux des masses météorologiques chargées d'humidité de l'océan Pacifique d'arriver sur le rivage (figure 5, à gauche), comme elles le faisaient depuis des siècles. Il en résulte une sécheresse artificielle persistante en Californie, qui exacerbe les feux de forêt (figure 5, à droite) [10]. Comme l'a observé un auteur (JMH), il arrive qu'après une prévision météorologique annonçant de la pluie dans quelques jours, le trafic de chemtrails augmente [10].

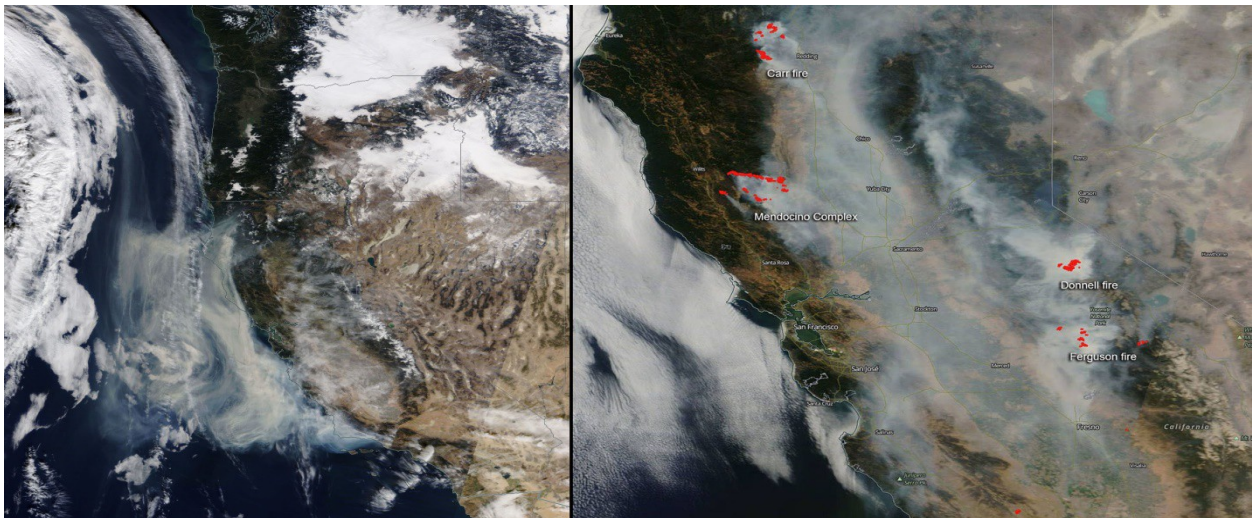


Figure 5. Gauche : Particules pulvérisées par avion empêchant les nuages de pluie de l'océan Pacifique d'atteindre la Californie. A droite : Incendies de forêt en Californie exacerbés par la sécheresse provoquée par la géo-ingénierie. Extrait de [10].

L'objectif militaire initial de la dispersion de particules aériennes dans les régions où se forment les nuages était de provoquer des pluies excessives [50] ou d'empêcher les précipitations et de provoquer une sécheresse dans un pays hostile [51]. En effet, l'ancien président iranien Mahmoud Ahmadinejad a accusé les pays occidentaux de faire exactement cela, tout récemment en 2012 [52, 53]. Le public ne dispose d'aucune information sur l'ampleur du déploiement de cette forme de guerre météorologique secrète. La guerre environnementale secrète a été prédite par MacDonald [51], qui a fait valoir que : "... on peut mener des opérations secrètes en utilisant une nouvelle technologie dans une démocratie à l'insu du peuple", citant la guerre du Vietnam comme exemple de ce fait.

La figure 6 est une image satellite Worldview de la NASA du 4 février 2016, qui montre des traînées de particules recouvrant la République de Chypre, mais presque absentes dans les régions environnantes. Les citoyens chypriotes ont demandé une explication à leur gouvernement concernant l'obscurcissement délibéré de leur ciel et les " conditions météorologiques extrêmes ", en vain jusqu'à présent [54]. À la suite des présentations citoyennes de février 2016 faites à la commission parlementaire de l'environnement, le département des services environnementaux de Chypre a promis une enquête sur les épandages aériens. Six ans plus tard, aucune réponse n'a été reçue.

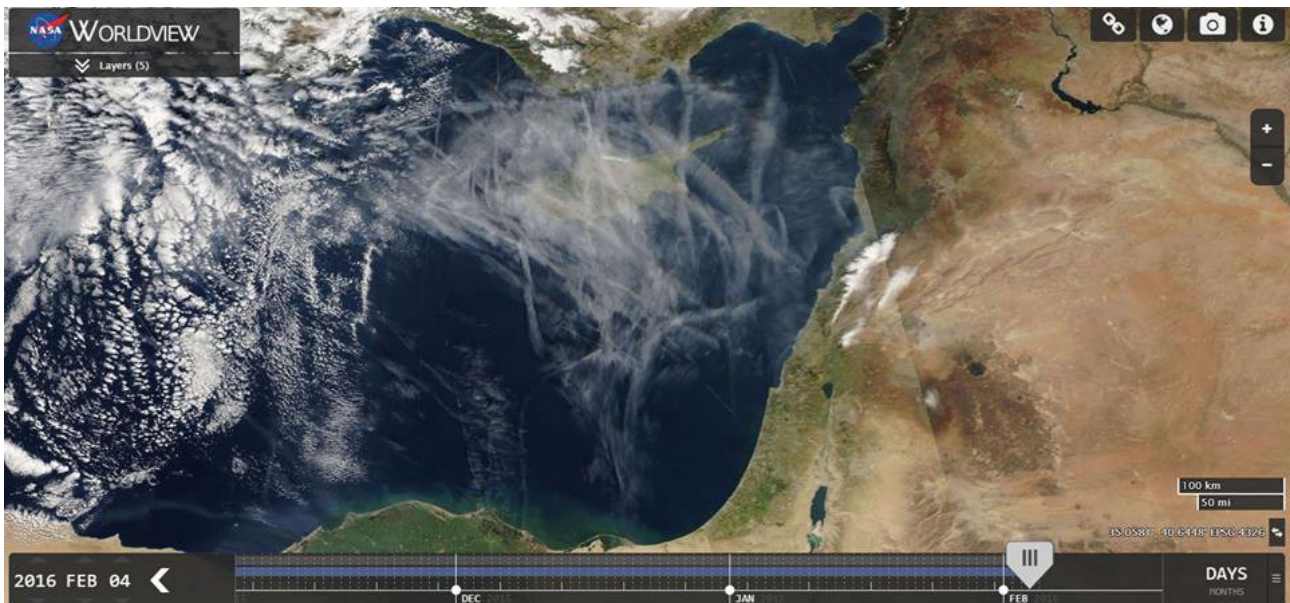


Figure 6. Image satellite NASA Worldview du 4 février 2016 montrant des traînées d'avions couvrant l'air au-dessus de la République de Chypre, mais presque absentes dans les régions environnantes.

La figure 7 est une image NASA Worldview du volcan Cumbre Vieja sur l'île de La Palma dans les îles Canaries, en Espagne, prise le 1er octobre 2021. Notez les traînées circulaires de particules qui entourent le volcan. Celles-ci agissent pour entraver la perte de chaleur par convection et sont vraisemblablement placées pour exacerber les éruptions. Comme ces traînées circulaires n'ont été observées qu'en ce jour d'octobre, on peut supposer que cette activité environnementale n'a eu lieu qu'une seule fois.



Figure 7. Le volcan Cumbre Vieja sur l'île de La Palma dans les îles Canaries, en Espagne. Image satellite NASA Worldview du 1er octobre 2021. Notez les traînées de particules qui circonscrivent le volcan.

On a envisagé la possibilité qu'une éruption du volcan Cumbre Vieja sur l'île de La Palma dans les îles Canaries, en Espagne, puisse déclencher une vague de tsunami dévastatrice [55-57]. Les preuves présentées à la figure 7 d'une tentative apparente de provoquer une éruption à La Palma sont tout à fait compatibles avec une guerre environnementale, telle que décrite par MacDonald [6].

LA COUCHE D'OZONE : SCIENCE, RESPONSABILITÉ ET OBLIGATION

Selon les propres termes du PNUE :

« Depuis sa création en 1972, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) est l'autorité mondiale qui définit l'agenda environnemental, promeut la mise en œuvre cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies et fait autorité en matière de défense de l'environnement mondial. [58] »

L'affirmation de l'ONU selon laquelle elle "établit l'agenda environnemental" pour le monde et porte à la fois l'autorité et la responsabilité de cet agenda, la rend responsable de violations de principes scientifiques solides, et dans le cas d'ENMOD, nous alléguons, responsable de crimes contre l'humanité et l'environnement planétaire.

En 1974, Rowland et Molina [59] ont avancé la théorie selon laquelle les gaz chlorofluorocarbonés (CFC) utilisés, par exemple, dans la réfrigération, détruisaient la couche d'ozone stratosphérique, ce qui se manifestait par un "trou d'ozone" dans l'Antarctique. En 1989, les Nations unies ont officiellement adopté le "Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone", qui réglemente de nombreux produits chimiques halogénés qui forment facilement des gaz destructeurs d'ozone [60]. Ce faisant, les Nations unies ont décrété que ces produits chimiques halogénés étaient en fait la principale cause de l'appauvrissement de la couche d'ozone. C'était faux, et le comportement de la couche d'ozone au cours des années qui ont suivi a effectivement prouvé que c'était faux.

Après plus de 30 ans d'interdiction et de réglementation des CFC, le trou d'ozone de l'Antarctique n'a pas disparu, mais s'est agrandi [61]. De plus, un grand trou d'ozone a récemment été observé en Arctique [62] et sous les tropiques également [63]. Le Protocole de Montréal de l'ONU a mal diagnostiqué la cause de l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, en fermant les yeux sur les activités secrètes d'ENMOD qui ont contribué à la destruction de l'ozone stratosphérique au cours de trois décennies.

Nous avons déjà fourni des preuves irréfutables que les particules de cendres volantes de charbon en aérosol, et non les chlorofluorocarbonés (CFC), sont la cause principale de l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique [39-41, 64]. La contrainte par l'ONU des activités secrètes d'ENMOD a permis la dispersion des cendres volantes de charbon dans l'atmosphère et a contribué de manière significative à la destruction de la couche d'ozone, vitale pour la protection de la vie à la surface de la Terre.

Le mauvais diagnostic de la véritable cause de la destruction de l'ozone stratosphérique a été une erreur potentiellement fatale pour l'humanité. La réalité est que le monde censé être évité par le Protocole de Montréal est déjà là, avec des rayonnements ultraviolets (UV-B et UV-C) de plus en plus mortels pénétrant à la surface de la Terre, comme nous l'avons déjà documenté [65]. Parmi les nombreuses menaces anthropiques auxquelles nous sommes confrontés, celle-ci pourrait bien être la

plus grave et la plus immédiate.

Depuis trente ans, par le biais de son Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) [66], l'ONU s'est engagée à endoctriner les dirigeants politiques et à faire de la propagande auprès des citoyens du monde entier pour qu'ils acceptent la théorie du changement climatique anthropique causé par le dioxyde de carbone, un « ennemi » planétaire commun contre lequel la guerre doit finalement être menée. Comme nous l'avons montré [43-47], le réchauffement régional et global est causé par les particules aérosolisées, y compris les particules toxiques de cendres volantes de charbon délibérément pulvérisées par avion.

ACTIONS RECHERCHÉES CONTRE LA TRAHISON PLANÉTAIRE

Nous avons fourni des preuves que des activités secrètes de géo-ingénierie sont en cours dans le monde entier depuis plusieurs décennies. Nous avons cité de nombreux articles scientifiques et médicaux évalués par des pairs et d'autres sources à l'appui de notre allégation selon laquelle ces activités causent d'innombrables dommages aux systèmes terrestres. Nous avons démontré que le traité ENMOD de l'ONU fournit une autorisation vague et trompeuse pour ces activités, qui comprennent la pulvérisation constante de produits chimiques toxiques dans l'air que nous respirons, ce qui affecte les systèmes météorologiques régionaux, inflige des dommages graves à une grande variété de biotes, des humains aux insectes et aux arbres, nuit à la production alimentaire mondiale et produit un réchauffement climatique persistant ainsi que des dommages persistants à la couche d'ozone vitale de la Terre.

Plusieurs agences des Nations unies sont responsables de ces activités d'envergure mondiale et d'une nocivité sans précédent, notamment le PNUE et l'OMM, ainsi que le GIEC et l'OMS.

Au cours des siècles précédents, la haute trahison impliquait un abus - un abus de foi ou de confiance - de l'État-nation souverain. Selon l'ancien secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, la souveraineté des États "est en train d'être redéfinie, notamment par les forces de la mondialisation et de la coopération internationale. Les États sont désormais largement considérés comme des instruments au service de leurs peuples, et non l'inverse. Dans le même temps, la souveraineté individuelle - par laquelle j'entends la liberté fondamentale de chaque individu, consacrée par la charte des Nations unies et les traités internationaux ultérieurs - a été renforcée par une conscience renouvelée et répandue des droits individuels. Lorsque nous lisons la charte aujourd'hui, nous sommes plus que jamais conscients que son but est de protéger les êtres humains individuels, et non de protéger ceux qui en abusent". (c'est nous qui soulignons) [67].

Il y a cinquante ans, un chimiste atmosphérique de renommée mondiale, James Lovelock, publiait le premier article sur la théorie de Gaïa [68]. Cet article a été rapidement suivi d'un second, coécrit par la biologiste évolutionniste de renommée mondiale, Lynn Margulis [69]. Ensemble, ces scientifiques ont lancé ce que l'on pourrait appeler une vision systémique de la planète Terre, dans laquelle le biote vivant, des bactéries aux baleines et aux séquoias géants, interagit avec des matières abiotiques fondamentales telles que l'eau, la lumière du soleil, l'oxygène, le sol et la température, et les informe. Margulis a défini Gaïa comme une "série d'écosystèmes en interaction qui composent un seul grand écosystème à la surface de la Terre", y compris son atmosphère [70]. Nous affirmons que les institutions mondiales, principalement l'ONU et ses agences, ont assumé, officiellement et officieusement, la responsabilité de la santé des biens communs mondiaux, tant biotiques qu'abiotiques.

Dans le cadre d'ENMOD, cette responsabilité a en fait été formellement reconnue.

A partir des faits et constatations qui précèdent, nous accusons l'ONU et ses agences de trahison planétaire.

Nous en appelons à la Cour pénale internationale pour qu'elle rende un jugement en faveur des citoyens du monde, dont les droits fondamentaux ont été abrogés par la géo-ingénierie planétaire, comme cela est documenté ici.

Plus précisément, nous demandons respectueusement à la Cour pénale internationale les mesures suivantes :

- Fin immédiate et permanente de la Convention ENMOD ;
- Interdiction mondiale permanente de toutes les activités entreprises sous l'autorité d'ENMOD ;
- Déclassification de tous les documents relatifs aux activités d'ENMOD et mise à disposition de tous ces documents au monde entier ;
- Création d'un organe juridique, inspiré du Tribunal militaire international de Nuremberg, pour entendre les témoignages et rendre justice pour la trahison planétaire et les crimes contre l'humanité et l'environnement.

Liste des références

1. <http://www.un-documents.net/enmod.htm>
2. <https://www.ourgeoengineeringage.org/part-9-essay>
3. <https://www.cielvoile.fr/2022/10/articles-scientifiques-de-marvin-herndon-sur-la-geo-ingenierie-traduits-en-francais-par-ciel-voile.html>
4. <http://guardacielos.org/>
5. <https://www.geoengineeringwatch.org/>
6. MacDonald, G.J., *How to wreck the environment*, in *Unless Peace Comes: A Scientific Forecast of New Weapons* 1968, The Viking Press: New York. p. 181-205.
7. Herndon, J.M., M. Whiteside, and I. Baldwin, *Fifty Years after "How to Wreck the Environment": Anthropogenic Extinction of Life on Earth*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 16(3): p. 1-15.
8. Herndon, J.M., M. Whiteside, and I. Baldwin, *The ENMOD treaty and the sanctioned assault on agriculture and human and environmental health*. *Agrotechnology*, 2020. 9(191): p. 1-9.
9. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Global Environmental Warfare*. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 2020. 7(4): p. 411-422.
10. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *California wildfires: Role of undisclosed atmospheric manipulation and geoengineering*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 17(3): p. 1-18.
11. Herndon, J.M., *Aluminum poisoning of humanity and Earth's biota by clandestine geoengineering activity: implications for India*. *Curr. Sci.*, 2015. 108(12): p. 2173-2177.
12. Herndon, J.M., *Adverse agricultural consequences of weather modification*. *AGRIVITA Journal of agricultural science*, 2016. 38(3): p. 213-221.
13. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Further evidence of coal fly ash utilization in tropospheric geoengineering: Implications on human and environmental health*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2017. 9(1): p. 1-8.
14. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Contamination of the biosphere with mercury: Another potential consequence of on-going climate manipulation using aerosolized coal fly ash*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2017. 13(1): p. 1-11.

Herndon, J. M., Whiteside, M., & Baldwin, I. (2022). Open Letter to the International Criminal Court Alleging United Nations Complicity in Planetary Treason. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 9(10). 243-258. -

15. Herndon, J.M., D.D. Williams, and M. Whiteside, *Previously unrecognized primary factors in the demise of endangered torrey pines: A microcosm of global forest die-offs*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intern.* , 2018. 16(4): p. 1-14.
16. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Nature as a Weapon of Global War: The Deliberate Destruction of Life on Earth*2021, Worldwide: Amazon Kindle Direct Publishing
https://www.amazon.com/dp/B09KN2LFXL/ref=tmm_pap_swatch_0?encoding=UTF8&qid=1636027677&sr=8-1
17. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Chemtrails are not Contrails: The Face of Evil*2022: Amazon Kindle Direct Publishing https://www.amazon.com/dp/B09X49TGWB?ref=pe_3052080_397514860
18. <http://www.nuclearplanet.com/USAF.pdf>
19. <https://www.epa.gov/sites/default/files/2016-10/documents/afd-051013-001.pdf>
20. http://www.nuclearplanet.com/Public_Deception_by_Scientists.html
21. Shearer, C., et al., *Quantifying expert consensus against the existence of a secret large-scale atmospheric spraying program*. *Environ. Res. Lett.*, 2016. 11(8): p. p. 084011.
22. Tingley, D. and G. Wagner, *Solar geoengineering and the chemtrails conspiracy on social media*. Palgrave Communications, 2017. 3(1): p. 12.
23. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Geoengineering: The deadly new global "Miasma"*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2019. 29(12): p. 1-8.
24. <http://www.NuclearPlanet.com/retraction.html>
25. <http://www.nuclearplanet.com/explainretractions.pdf>
26. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Aerosolized coal fly ash: Risk factor for neurodegenerative disease*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2018. 25(10): p. 1-11.
27. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Aerosolized coal fly ash: Risk factor for COPD and respiratory disease*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2018. 26(7): p. 1-13.
28. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Coal fly ash aerosol: Risk factor for lung cancer*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2018. 25(4): p. 1-10.
29. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Geoengineering, coal fly ash and the new heart-Iron connection: Universal exposure to iron oxide nanoparticles*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2019. 31(1): p. 1-20.
30. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *COVID-19, immunopathology, particulate pollution, and iron balance*. *Journal of Advances in Medicine and Medical Research*, 2020. 32(18): p. 43-60.
31. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Aerosol particulates, SARS-Co-2, and the broader potential for global devastation*. *Open Access Journal of Internal Medicine*, 2022. 3(1): p. 14-21.
32. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Further evidence that particulate pollution is the principal cause of global warming: Humanitarian considerations*. *Journal of Geography, Environment and Earth Science International*, 2019. 21(1): p. 1-11.

Herndon, J. M., Whiteside, M., & Baldwin, I. (2022). Open Letter to the International Criminal Court Alleging United Nations Complicity in Planetary Treason. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 9(10). 243-258. -

33. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Further evidence of coal fly ash utilization in tropospheric geoengineering: Implications on human and environmental health*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2017. 9(1): p. 1-8.
34. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Previously unacknowledged potential factors in catastrophic bee and insect die-off arising from coal fly ash geoengineering* *Asian J. Biol.*, 2018. 6(4): p. 1-13.
35. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Unacknowledged potential factors in catastrophic bat die-off arising from coal fly ash geoengineering*. *Asian Journal of Biology*, 2019. 8(4): p. 1-13.
36. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Aerosolized coal fly ash: A previously unrecognized primary factor in the catastrophic global demise of bird populations and species*. *Asian J. Biol.*, 2018. 6(4): p. 1-13.
37. Herndon, J.M., D.D. Williams, and M.W. Whiteside, *Ancient Giant Sequoias are dying: Scientists refuse to acknowledge the cause*. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 2021. 8(9): p. 57-70.
38. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Role of aerosolized coal fly ash in the global plankton imbalance: Case of Florida's toxic algae crisis*. *Asian Journal of Biology*, 2019. 8(2): p. 1-24.
39. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Aerosolized coal fly ash particles, the main cause of stratospheric ozone depletion, not chlorofluorocarbon gases*. *European Journal of Applied Sciences*, 2022. 10(3): p. 586-603.
40. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Collapse of Earth's biosphere: A case of planetary treason*. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 2022. 9(8): p. 259-281.
41. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *Destruction of stratospheric ozone: Role of aerosolized coal fly ash iron*. *European Journal of Applied Sciences*, 2022. 10(4): p. 143-153.
42. Herndon, J.M., *An indication of intentional efforts to cause global warming and glacier melting*. *J. Geography Environ. Earth Sci. Int.*, 2017. 9(1): p. 1-11.
43. Herndon, J.M., *Air pollution, not greenhouse gases: The principal cause of global warming*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 17(2): p. 1-8.
44. Herndon, J.M., *Scientific misrepresentation and the climate-science cartel*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 18(2): p. 1-13.
45. Herndon, J.M., *Fundamental climate science error: Concomitant harm to humanity and the environment* *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 18(3): p. 1-12.
46. Herndon, J.M., *Role of atmospheric convection in global warming*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2019. 19(4): p. 1-8.
47. Herndon, J.M. and M. Whiteside, *Geophysical consequences of tropospheric particulate heating: Further evidence that anthropogenic global warming is principally caused by particulate pollution*. *Journal of Geography, Environment and Earth Science International*, 2019. 22(4): p. 1-23.
48. <https://www.ourgeoengineeringage.org/part-5-essay>
49. Bertell, R., *Planet Earth, the Latest Weapon of War: A Critical Study into the Military and the Environment* 2000, London: The Women's Press.
50. <https://www.ourgeoengineeringage.org/part-4-essay>
51. MacDonald, G.J., *How to wreck the environment*. *Unless Peace Comes: A Scientific Forecast of New Weapons*,

Herndon, J. M., Whiteside, M., & Baldwin, I. (2022). Open Letter to the International Criminal Court Alleging United Nations Complicity in Planetary Treason. *Advances in Social Sciences Research Journal*, 9(10). 243-258. -

1968: p. 181-205.

52. Reuters_Staff *Ahmadinejad says enemies destroy Iran's rain clouds -reports*. Commodity News, 2011.
53. <https://www.dailymail.co.uk/news/article-2201377/Ahmadinejad-accuses-West-stealing-Irans-rain-AGAIN.html>
54. <http://cyprus-mail.com/2016/02/17/minister-pledges-probe-into-chemtrails/>
55. Løvholt, F., G. Pedersen, and G. Gisler, *Oceanic propagation of a potential tsunami from the La Palma Island*. *Journal of Geophysical Research: Oceans*, 2008. 113(C9).
56. Abadie, S., et al., *La Palma landslide tsunami: calibrated wave source and assessment of impact on French territories*. *Natural Hazards and Earth System Sciences*, 2020. 20(11): p. 3019-3038.
57. Ferrer, M., et al., *Megatsunamis Induced by Volcanic Landslides in the Canary Islands: Age of the Tsunami Deposits and Source Landslides*. *GeoHazards*, 2021. 2(3): p. 228-256.
58. <https://www.unep.org/about-un-environment>
59. Molina, M.J. and F.S. Rowland, *Stratospheric sink for chlorofluoromethanes: chlorine atom-catalysed destruction of ozone*. *Nature*, 1974. 249(5460): p. 810-812.
60. <https://www.unep.org/ozonaction/who-we-are/about-montreal-protocol>
61. Bernhard, G.H., et al., *Updated analysis of data from Palmer Station, Antarctica (64° S), and San Diego, California (32° N), confirms large effect of the Antarctic ozone hole on UV radiation*. *Photochemical & Photobiological Sciences*, 2022. 21(3): p. 373-384.
62. Witze, A., *Rare ozone hole opens over Arctic--and it's big*. *Nature*, 2020. 580(7801): p. 18-20.
63. Lu, Q.-B., *Observation of large and all-season ozone losses over the tropics*. *AIP Advances*, 2022. 12(7): p. 075006.
64. Whiteside, M. and J.M. Herndon, *New paradigm: Coal fly ash as the main cause of stratospheric ozone depletion*. *European Journal of Applied Sciences*, 2022. 10(5): p. 207-221.
65. Herndon, J.M., R.D. Hoisington, and M. Whiteside, *Deadly ultraviolet UV-C and UV-B penetration to Earth's surface: Human and environmental health implications*. *J. Geog. Environ. Earth Sci. Intn.*, 2018. 14(2): p. 1-11.
66. Stocker, T., et al., *IPCC, 2013: Climate Change 2013: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, 1535 pp, 2013*, Cambridge Univ. Press, Cambridge, UK, and New York.
67. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/articles/1999-09-18/two-concepts-sovereignty>
68. Lovelock, J.E., *Gaia as seen through the atmosphere*, in *Biomineralization and biological metal accumulation*1983, Springer. p. 15-25.
69. Lovelock, J.E. and L. Margulis, *Atmospheric homeostasis by and for the biosphere: the Gaia hypothesis*. *Tellus*, 1974. 26(1-2): p. 2-10.
70. Margulis, L., *Symbiotic Planet: A New Look at Evolution*1998, New York: Basic books.